

Le vieillissement dans les quartiers politique de la ville en Bourgogne-Franche-Comté

Comparaison statistique des données Insee



Avril 2023

SOMMAIRE

Edito	3
I) Mise en contexte	4
II) Méthode	6
III) Lecture statistique départemental	7
A. Côte-d'Or.....	7
B. Doubs.....	9
C. Jura.....	13
D. Nièvre.....	16
E. Haute-Saône.....	19
F. Saône et Loire.....	22
G. Yonne.....	27
H. Territoire de Belfort.....	31
IV) Lecture statistique régionale	34
V) Et demain ?	36
Conclusion	37

.....

Directeur de la publication : Jean-Luc Michaud •

Rédaction : Antoine Bejean •

Conception : Trajectoire Ressources •

Illustrations : Trajectoire Ressources •

ISBN : 979-10-90774-23-0 •

Avril 2023 • Document téléchargeable sur :

www.ressources-ville.org

.....

Est-ce que vous savez si les « jeunes des quartiers » d'hier sont devenus des « vieux de quartier » aujourd'hui ?

A cette question posée en 2022 lors de la période d'évaluation des contrats de ville par le maire d'une commune, nous n'avons pu répondre qu'à travers des hypothèses fragiles : oui, certains jeunes nés dans les années 1990 sont restés, ont fondé une famille et ont pris racine durablement... mais dans quelle proportion ? Il y a évidemment des « vieux » qui habitent les quartiers prioritaires de la ville... mais sont-ils maintenant plus nombreux que les « jeunes » de moins de 25 ans ? La part des retraités progresse et représente 20% de la population française donc on peut imaginer une tendance proche dans les Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV)... mais est-ce réellement le cas ? Et est-ce que tous les QPV connaissent des tendances similaires ?

Derrière l'interrogation de cet élu local, se cache, dans les faits, une multitude d'enjeux et de problématiques concrètes pour la vie sociale et urbaine : les fonctionnalités des logements et leur occupation, l'appropriation des espaces publics partagés et la mobilité (douce, active, etc.), l'engagement citoyen et la fréquentation des espaces démocratiques ou encore l'usage des services de proximité.

Pour tenter d'apporter quelques éléments de réponse dans la compréhension du phénomène, il nous fallait poser une première étape de travail et nous avons opté pour la constitution d'un panorama statistique sur la démographie du vieillissement à partir des données existantes. En effet l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) met à disposition de précieux éléments qui permettent de dire que les QPV regroupent 5,4 millions d'habitants dont 40 % ont moins de 25 ans ; et donc que la population des QPV est une population plus jeune que dans le reste de la France métropolitaine où les moins de 25 ans¹ ne représentent que 29 %. Mais on peut également observer l'évolution des indices de jeunesse pour comprendre le vieillissement. Bref, en politique de la ville, parler du vieillissement c'est toujours parler de la jeunesse.

Un autre intérêt qui incite à porter notre regard sur le vieillissement des habitants des QPV en Bourgogne-Franche-Comté est que l'INSEE projette une baisse de sa population d'ici 2070, avec environ, un habitant sur cinq qui aura plus de 75 ans. Cette projection régionale questionne également l'avenir de la démographie des QPV de la région.

La note ci-après restitue cette première étape qui nous permettra collectivement, de saisir et d'anticiper les effets à venir des changements démographiques. Les questions restent entières mais nous proposons ici d'y apporter un premier éclairage chiffré.

Nous tenons à remercier chaleureusement l'Agence d'Urbanisme de Pays de Montbéliard Agglomération qui nous a fait bénéficier de son expertise dans la compréhension des données.

Bonne lecture

Brigitte HAINZ, Présidente de Trajectoire Ressources

1 - Source Ministère de la cohésion sociale des territoires, 2019.

I) Mise en contexte

Le vieillissement de la population mondiale n'est pas un phénomène nouveau qui viendrait d'être découvert. Un article récent publié par l'INED² atteste de l'accélération du vieillissement de la population en France et dans les pays développés repose sur une mécanique démographique à plusieurs composantes :

- L'arrivée aux âges avancés des générations du baby-boom et l'allongement de leur vie ;
- Les effectifs de population plus jeunes.

Sur l'ensemble des 40 pays étudiés³, les personnes âgées de 65 ans et plus sont près de quatre fois plus nombreuses en 2020 qu'en 1950, passant de 54 millions à 222 millions. Sur cette période, bien qu'elle ne soit pas dans les pays les plus vieillissants, la France a connu une augmentation soutenue de sa population âgée, avec une accélération importante depuis 2011.

Dans son édition 2020 des tableaux de l'économie française⁴, l'Insee présente ce constat plus précis sur la continuité du phénomène. Les personnes âgées d'au moins 65 ans représentent aujourd'hui 20,5% de la population, contre 20,1% un an auparavant et 19,7% deux ans auparavant. Leur part a progressé de 4,7 points en vingt ans. Le vieillissement de la population s'accélère depuis 2011, avec l'arrivée à 65 ans des générations nombreuses nées après-guerre. Entre 2000 et 2020, la hausse est de 2,4 points pour les habitants âgés de 75 ans ou plus, qui représentent près d'un habitant sur dix au 1er janvier 2020. En revanche, la proportion des jeunes âgés de moins de 20 ans a reculé de 1,9 point pour s'établir à 23,7%. Les habitants âgés de 20 à 59 ans représentent quant à eux la moitié de la population, soit une baisse de 4,4 points en vingt ans.

Qu'en est-il du vieillissement dans les quartiers politiques de la ville en France ? L'avis du Conseil National des Villes (CNV)⁵ réaffirme que les personnes âgées dans les quartiers prioritaires de la ville sont victimes d'une triple peine : l'image négative de la vieillesse percute l'image négative des quartiers, à laquelle s'ajoute celle de la pauvreté. Le vécu des personnes âgées dans les quartiers populaires s'articule autour d'un double handicap social, un double stigmate :

- Celui d'être âgé dans un quartier où la jeunesse est prédominante ;
- Celui d'appartenir à des catégories sociales modestes et pauvres, objectivée par leur lieu de vie.

Les recommandations du CNV s'articulaient autour de 3 grands points :

- Lutter contre l'isolement et pallier la perte d'autonomie ;
- Avoir un logement adapté, un cadre de vie adéquat et s'y sentir en sécurité ;
- Avoir accès à des services de proximité.

2 - BONNET C., CAMBOIS E., FONTAINE R. « Dynamiques, enjeux démographiques et socioéconomiques du vieillissement dans les pays à longévité élevée », *Les chroniques thématiques de PoPulation* - Institut national d'études démographiques (INED), 2021, 106 p.

3 - 27 pays de l'UE, Islande, Norvège, Royaume-Uni, Suisse, Canada, États-Unis, Australie, Nouvelle-Zélande, Hong Kong, Japon, République de Corée, Singapour, Israël

4 - <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4277619?sommaire=4318291>

5 - Conseil National des villes - « Vieillir en quartier prioritaire - un enjeu de société – Sortir du 'dénier de vulnérabilité' » - , Septembre 2021, disponible à : <https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/recommandations-du-cn-vieillir-en-quartier-prioritaire-un-enjeu-de-societe-sortir-du-deni-de-638>

Suite à ces quelques constats, Trajectoire Ressources a engagé une démarche prospective de contextualisation du vieillissement sur les 58 quartiers prioritaires de la ville de Bourgogne-Franche-Comté. Lors d'échanges réalisés dans le cadre de l'évaluation des contrats de la ville, cette thématique a pu être abordée avec les divers référents politique de la ville, conduisant à des premières réflexions sur une diversité de sujets (urbanisme, animation, participation citoyenne, etc.). La crise sanitaire a agi comme un révélateur de la problématique pour certains territoires notamment à travers la question de l'isolement des personnes, qui a dû ou devra être prise en charge par les politiques de droit commun et la politique de la ville dans sa future contractualisation. Nous pouvons également évoquer les politiques d'aménagement du territoire et le lien urbain-humain à retrouver aujourd'hui dans la nouvelle vision partagée quartiers 2030⁶.

Ce dossier peut permettre de répondre à plusieurs questions : Comment a évolué la structure des populations des Quartiers Prioritaires de la Ville au regard de leurs territoires de références ? Peut-on parler d'une tendance au vieillissement sur ces territoires ? Les dynamiques s'incarnent-elles territorialement à une échelle macro ou de façon plus singulière dans les quartiers ?



6 - Discours de clôture d'Olivier Klein : Journées nationales «Construire ensemble les quartiers de demain» - ANRU - Disponible à : <https://www.ecologie.gouv.fr/discours-cloture-dolivier-klein-journees-nationales-construire-ensemble-quartiers-demain-anru>

II) Méthode

Pour réaliser ce diagnostic, nous mobilisons les données sur les quartiers politique de la ville⁷ publiées par l'Insee et plus particulièrement les fiches thématiques démographie 2017 et 2021, disponibles sur le SIG ville⁸, se basant respectivement sur le recensement de la population en 2010 et 2013, et sur le recensement de la population de 2017 et 2018.

Afin d'analyser l'évolution du phénomène et de proposer une étude comparative, nous traiterons la question du vieillissement à travers plusieurs niveaux d'analyses : d'abord au travers d'une lecture départementale qui nous permettra d'observer ensuite les différentes mailles disponibles : Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV), commune et Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) de références. Pour chaque quartier sera traité :

- L'évolution de la population des différents échelons ;
- La part des moins de 25 ans et plus de 60 ans ;
- L'indice de jeunesse⁹.

Le récapitulatif statistique des différents échelons sera accompagné d'une « note d'étonnement » qui analysera ces premières évolutions et qui pourront nourrir les réflexions des territoires sur cette thématique.



Indice de jeunesse

L'indice de jeunesse est un indicateur qui affiche le niveau de vieillissement de la population. Il s'agit du rapport entre le nombre de personnes de moins de 20 ans et la population âgée de 60 ans et plus.

S'il est supérieur à 1, il témoigne de la prédominance d'une population jeune. Plus l'indice est faible, plus la population est âgée. Comparer cet indicateur à différentes périodes permet de visualiser l'évolution globale de l'âge d'une population sur un territoire donné.

Exemple : un quartier avec 1500 habitants de moins de 20 ans et 1000 habitants de plus de 60 ans a un indice de jeunesse de 1,5.

7 - <https://www.insee.fr/fr/statistiques/5896514?sommaire=2500477>

8 - <https://sig.ville.gouv.fr/Territoire/27>

9 - Rapport entre la population âgée de moins de 20 ans et celle des 60 ans et plus

III) Lecture statistique départementale

Le comparatif départemental présente plusieurs avantages.

Pour les acteurs qui bénéficient de cette ressource, l'analyse départementale permet la contextualisation du sujet du vieillissement dans un territoire donné, offrant ainsi des comparaisons possibles entre les intercommunalités et villes mais aussi plus largement entre des territoires similaires/proches/voisins.

C'est également la possibilité de mettre en lumière cette diversité des tendances (ou non) vieillissantes des quartiers de Bourgogne-Franche-Comté et de les analyser dans une dimension plus micro à l'échelle : communale, intercommunale et du contrat de ville.

A. Côte-d'Or

Le département de la Côte-d'Or pourrait être caractérisé comme vieillissant au regard de l'évolution des populations par grandes tranches d'âges entre 2013 et 2018.

La faible perte de 0,6 point chez les moins de 15 ans entre 2013 et 2018 correspond presque au gain de 0,4 point pour la tranche des 75 ans et plus sur la même période. Si la tranche des 15-24 ans n'observe que très peu de variation (- 0,1), la plus forte croissance se retrouve dans la tranche des 60-74 ans qui représentait 15,3% de la population en 2013 pour atteindre 17,2% en 2018. La population du département reste néanmoins majoritairement jeune malgré cette tendance au vieillissement identifiée.

Population par grandes tranches d'âges		Département : Côte d'Or		
	2013	%	2018	%
Moins de 15 ans	90 309	17%	87 354	16,4%
De 15 à 24 ans	71 112	13,4%	71 747	13,5%
De 25 à 39 ans	95 735	18,1%	93 032	17,4%
De 40 à 59 ans	140 813	26,6%	136 680	25,6%
De 60 à 74 ans	81 236	15,3%	91 613	17,2%
75 ans et plus	50 555	9,5%	52 794	9,9%
Total	529 761	100%	533 220	100%

Sources : INSEE, RP 2013 et RP 2018, exploitations principales

Concernant les 5 quartiers politiques de la ville de la Côte-d'Or, tous rattachés au même EPCI et répartis sur 4 communes, on observe d'abord une légère perte d'habitants sur la métropole Dijonnaise entre 2015 et 2020 mais des indicateurs stables concernant la structure de la population (faible variation des plus de 60 ans et des moins de 25 ans). Des communes cependant aux situations variées, si les villes de Dijon et de Chenôve conservent une stabilité de leur indice de jeunesse (neutre et positif), la commune de Longvic est passé d'un indice de jeunesse positif à un indice de jeunesse négatif (de 1,4 à 0,9), enfin la commune de Talant rajeunit très légèrement mais conserve un indice inférieur à 1.

Si nous observons déjà des situations diverses entre les territoires et les échelons, les statistiques des quartiers synthétisés dans les tableaux précédents diffèrent des premières tendances dégagées.

Sur les cinq QPV, trois observent un vieillissement de la population (très léger pour Le Mail à Chenôve et un peu plus important pour Fontaine d'Ouche à Dijon ou le Bief du Moulin à Longvic) et deux observent un rajeunissement de la population particulièrement le quartier de Talant dont l'indice de jeunesse a presque doublé entre 2010 et 2017. L'ensemble de ces quartiers conserve néanmoins un indice de jeunesse supérieur à 1.

On constate dans ces premiers éléments d'analyse une forte diversité des situations entre les différents territoires/échelons observés. L'avantage pour les quartiers de faire partie du même EPCI est à comparer rapidement avec les fortes différences existantes entre les situations des communes et même des quartiers au sein de mêmes communes, de communes différentes, hors de la ville-centre etc.

Lecture statistique départementale : Côte d'Or

EPCI : Dijon Métropole

Quartiers		QPV		Commune		EPCI 2015	EPCI 2020
Le Mail Chenôve	Population	4 887 (2013)	5 037 (2018)	13 982 (2013)	14 216 (2018)	256 648 (2018)	253 859 (2018)
	-25 ans	36,4% (2010)	35,8% (2017)	32,3% (2010)	31,6% (2017)	32,7% (2017)	32,7% (2017)
	+60 ans	21% (2010)	24,6% (2017)	23,3% (2010)	25,3% (2017)	24,6% (2017)	24,6% (2017)
	Indice de jeunesse	1,4 (2010)	1,3 (2017)	1,1 (2010)	1,1 (2017)	0,9 (2017)	0,9 (2017)
Fontaine d'Ouche Dijon	Population	7 466 (2013)	6 952 (2018)	153 003 (2013)	156 854 (2018)	256 648 (2018)	253 859 (2018)
	-25 ans	39,2% (2010)	39,1% (2017)	34,5% (2010)	34,7% (2017)	32,7% (2017)	32,7% (2017)
	+60 ans	17,4% (2010)	20,6% (2017)	21,1% (2010)	22,6% (2017)	24,6% (2017)	24,6% (2017)
	Indice de jeunesse	1,9 (2010)	1,6 (2017)	1 (2010)	1 (2017)	0,9 (2017)	0,9 (2017)
Les Grésilles Dijon	Population	4 333 (2013)	4 180 (2018)	153 003 (2013)	156 854 (2018)	256 648 (2018)	253 859 (2018)
	-25 ans	34,2% (2010)	35,9% (2017)	34,5% (2010)	34,7% (2017)	32,7% (2017)	32,7% (2017)
	+60 ans	21,7% (2010)	19,1% (2017)	21,1% (2010)	22,6% (2017)	24,6% (2017)	24,6% (2017)
	Indice de jeunesse	1,2 (2010)	1,6 (2017)	1 (2010)	1 (2017)	0,9 (2017)	0,9 (2017)
Le Bief du Moulin Longvic	Population	1 192 (2013)	1 134 (2018)	8 981 (2013)	8 416 (2018)	256 648 (2018)	253 859 (2018)
	-25 ans	38% (2010)	36,1% (2017)	34,2% (2010)	29,2% (2017)	32,7% (2017)	32,7% (2017)
	+60 ans	12,9% (2010)	20,3% (2017)	18,4% (2010)	26,4% (2017)	24,6% (2017)	24,6% (2017)
	Indice de jeunesse	2,4 (2010)	1,5 (2017)	1,4 (2010)	0,9 (2017)	0,9 (2017)	0,9 (2017)
Le Belvédère Talent	Population	2 576 (2013)	3 219 (2018)	11 131 (2013)	11 630 (2018)	256 648 (2018)	253 859 (2018)
	-25 ans	33,4% (2010)	44% (2017)	26,5% (2010)	29,9% (2017)	32,7% (2017)	32,7% (2017)
	+60 ans	18,3% (2010)	13,4% (2017)	28,8% (2010)	29,9% (2017)	24,6% (2017)	24,6% (2017)
	Indice de jeunesse	1,5 (2010)	2,7 (2017)	0,7 (2010)	0,8 (2017)	0,9 (2017)	0,9 (2017)

Sources : Insee - RP2010, RP2013, RP2018, RP2017

Sources : Insee - RP2010, RP2013, RP2018, RP2017

B. Doubs

Le département du Doubs pourrait être caractérisé comme vieillissant au regard de l'évolution des populations par grandes tranches d'âges entre 2013 et 2018.

On remarque la diminution assez faible des moins de 15 ans et des 15-24 ans entre 2013 et 2018 chacun de 0,3 points sur la période. Une diminution qui s'accompagne d'une augmentation presque identique des 75 ans et plus (+ 0,5 en 5 ans), à laquelle on ajoute la forte progression des 60 à 74 ans de 14,6% de population départementale en 2013 à 16,2% en 2018. La population du département reste néanmoins majoritairement jeune malgré cette tendance au vieillissement identifiée.

Population par grandes tranches d'âges

Département : Doubs

	2013	%	2018	%
Moins de 15 ans	99 612	18,7%	99 539	18,4%
De 15 à 24 ans	68 549	12,9%	68 189	12,6%
De 25 à 39 ans	101 870	19,1%	99 442	18,4%
De 40 à 59 ans	138 668	26%	136 919	25,3%
De 60 à 74 ans	78 046	14,6%	87 590	16,2%
75 ans et plus	46 575	8,7%	49 774	9,2%
Total	533 320	100%	541 454	100%

Sources : INSEE, RP 2013 et RP 2018, exploitations principales

• Communauté de communes du Grand Pontarlier

Les statistiques disponibles sur la Communauté de communes et sur le quartier Le Grand Longs Traits ne permettent pas d'analyser le vieillissement de la population mais on observe néanmoins au niveau communal le passage d'un indice de jeunesse neutre à un indice négatif (passage de 1 à 0,9).

Lecture statistique départementale :

Doubs

EPCI : Communauté de communes du Grand Pontarlier

Quartiers		QPV		Commune		EPCI 2015	EPCI 2020
		(2013)	(2018)	(2013)	(2018)	(2017)	(2017)
Le Grand Longs Traits Pontarlier	Population	996	1 142	17 398	17 393	27 449	27 449
	-25 ans	32,5%	34%	31,1%	28,5%	29,3%	29,3%
	+60 ans	nd	nd	23,7%	25,2%	24%	24%
	Indice de jeunesse	nd	nd	1	0,9	1	1

Sources : Insee - RP2010, RP2013, RP2018, RP2017

• Grand Besançon Métropole

On observe une augmentation de la population intercommunale entre 2015 et 2020 ainsi qu'une stabilisation de l'indice de jeunesse à 1. Une situation différente de la ville-centre concentrant les cinq QPV du contrat de ville, qui observe une très légère baisse de population mais surtout un passage d'un indice de jeunesse positive (1,2) à un indice de jeunesse neutre.

Le quartier de la Grette n'est plus un quartier d'habitat social (en raison du projet de renouvellement urbain) : l'analyse statistique n'est donc pas envisageable.

Concernant les quartiers de Montrapon et Clairs Soleils, l'absence de statistiques sur l'indice de jeunesse et des plus de 60 ans (en 2010 ou 2017), ne permet qu'une analyse partielle. Le quartier de Montrapon dispose d'un indice de jeunesse positif en 2010 (1,6), malgré l'absence de données sur l'année 2017, l'augmentation de 7,5 points des moins de 25 ans ne favorise pas l'hypothèse d'un vieillissement du quartier. Pour Clairs Soleils, l'indice de jeunesse en 2017 est de 2,1. On observe une légère augmentation des moins de 25 ans et une faible proportion des plus de 60 ans (comparativement aux autres quartiers de la métropole) n'invite pas non plus à penser à l'hypothèse d'un vieillissement du quartier.

Enfin concernant les deux quartiers restants, deux dynamiques s'observent. Dans le quartier de Planoise, le nombre d'habitants reste très stable mais avec un processus de vieillissement de la population avéré avec un indice qui passe de 2,5 à 1,9 entre 2010 et 2017. Le quartier de Palente-Orchamps gagne des habitants et rajeunit. Il est passé d'un indice de jeunesse inférieur à 1 (0,9 en 2020) à un indice supérieur à 1 (1,3 en 2017) : c'est l'un des rares quartiers où cette dynamique est observable au niveau régional.

Lecture statistique départementale :

Doubs

EPCI : Grand Besançon Métropole

Quartiers		QPV		Commune		EPCI 2015	EPCI 2020
Grette Besançon	Population	1 137 (2013)	360 (2018)	116 952 (2013)	116 775 (2018)	187 180 (2018)	194 382 (2018)
	-25 ans	48% (2010)	45,2% (2017)	35,9% (2010)	35,3% (2017)	33,3% (2017)	33,2% (2017)
	+60 ans	16,1% (2010)	nd	20,3% (2010)	23,3% (2017)	24,3% (2017)	24,3% (2017)
	Indice de jeunesse	2,4 (2010)	2,4 (2017)	1,2 (2010)	1 (2017)	1 (2017)	1 (2017)
Orchamps-Palente Besançon	Population	2 938 (2013)	3 126 (2018)	116 952 (2013)	116 775 (2018)	187 180 (2018)	194 382 (2018)
	-25 ans	29,6% (2010)	33,3% (2017)	35,9% (2010)	35,3% (2017)	33,3% (2017)	33,2% (2017)
	+60 ans	22,4% (2010)	20,5% (2017)	20,3% (2010)	23,3% (2017)	24,3% (2017)	24,3% (2017)
	Indice de jeunesse	0,9 (2010)	1,3 (2017)	1,2 (2010)	1 (2017)	1 (2017)	1 (2017)
Planoise Besançon	Population	15 286 (2013)	15 378 (2018)	116 952 (2013)	116 775 (2018)	187 180 (2018)	194 382 (2018)
	-25 ans	41,6% (2010)	41,5% (2017)	35,9% (2010)	35,3% (2017)	33,3% (2017)	33,2% (2017)
	+60 ans	13,3% (2010)	18,1% (2017)	20,3% (2010)	23,3% (2017)	24,3% (2017)	24,3% (2017)
	Indice de jeunesse	2,5 (2010)	1,9 (2017)	1,2 (2010)	1 (2017)	1 (2017)	1 (2017)

Sources : Insee - RP2010, RP2013, RP2018, RP2017

Quartiers		QPV	Commune	EPCI 2015	EPCI 2020		
Montrapon Besançon	Population	1 919 (2013)	1 674 (2018)	116 952 (2013)	116 775 (2018)	187 180 (2018)	194 382 (2018)
	-25 ans	37,5% (2010)	45,5% (2017)	35,9% (2010)	35,3% (2017)	33,3% (2017)	33,2% (2017)
	+60 ans	16,3% (2010)	nd	20,3% (2010)	23,3% (2017)	24,3% (2017)	24,3% (2017)
	Indice de jeunesse	1,6 (2010)	nd	1,2 (2010)	1 (2017)	1 (2017)	1 (2017)
Clairs-Soleil Besançon	Population	1 600 (2013)	1 428 (2018)	116 952 (2013)	116 775 (2018)	187 180 (2018)	194 382 (2018)
	-25 ans	43,2% (2010)	44% (2017)	35,9% (2010)	35,3% (2017)	33,3% (2017)	33,2% (2017)
	+60 ans	nd	17,3% (2017)	20,3% (2010)	23,3% (2017)	24,3% (2017)	24,3% (2017)
	Indice de jeunesse	nd	2,1 (2017)	1,2 (2010)	1 (2017)	1 (2017)	1 (2017)

Sources : Insee - RP2010, RP2013, RP2018, RP2017

• Pays de Montbéliard Agglomération

L'augmentation de la population intercommunale de Pays de Montbéliard Agglomération s'accompagne d'une grande stabilité des structures de populations avec un indice de jeunesse qui reste stable à 0,9. Une tendance intercommunale qui doit être mise en perspective avec la diversité des territoires qui composent la politique de la ville : sept quartiers prioritaires sur six communes différentes.

Si l'on commence par les communes autres que la ville-centre (Montbéliard), plusieurs cas se présentent : des communes en perte d'habitants (Audincourt, Bethoncourt, Sochaux) et des villes qui gagnent en habitants (Grand-Charmont et Valentigney).

Cette évolution de la population globale n'a pas les mêmes effets entre les communes sur les structures de la population des villes : sur les cinq villes, une seule rajeunit (Grand-Charmont indice qui passe de 0,9 à 1), une dont l'indice reste stable et neutre (Sochaux) et trois vieillissent, dont deux connaissant un passage d'un indice positif à un indice négatif (Valentigney et Audincourt).

Au niveau des quartiers de ces communes, la dynamique d'évolution du nombre d'habitants des villes concorde parfaitement avec l'évolution observée dans les quartiers (si la ville perd des habitants, le quartier en perd et inversement). Concernant l'indice de jeunesse des quartiers, les tendances des villes concordent également avec les tendances des quartiers : Grand-Charmont, seule commune à rajeunir est également le seul quartier à rajeunir (indice passant de 1,7 à 2), Sochaux qui se stabilisait de façon neutre se stabilise également à l'échelle quartier avec un indice de 0,9 sur les deux années. Enfin, les trois communes restantes voient l'indice de jeunesse de leurs quartiers diminuer (sans l'affirmer avec certitude pour la ville d'Audincourt qui ne dispose pas de statistiques pour l'année 2010) sans être inférieur à 1. Pour la ville de Montbéliard, cette dernière gagne en population tout en conservant un indice stable et neutre, avec une augmentation plus forte de la part des moins de 25 ans comparativement aux plus de 60 ans. Les deux quartiers de la commune cependant perdent en nombre d'habitants (très faiblement pour la Chiffogne), mais conservent un indice de jeunesse stable pour la Chiffogne (1,5) et rajeunissant pour la Petite Hollande (1,3 à 1,5).

Quartiers		QPV		Commune		EPCI 2015	EPCI 2020
Les Champs Montants Audincourt	Population	1 840 (2013)	1 732 (2018)	14 552 (2013)	13 336 (2018)	115 400 (2018)	140 002 (2018)
	-25 ans	41,6% (2010)	39,6% (2017)	32,8% (2010)	29,9% (2017)	29,7% (2017)	29% (2017)
	+60 ans	nd	18,7% (2017)	22,2% (2010)	27,1% (2017)	28% (2017)	28,2% (2017)
	Indice de jeunesse	nd	1,9 (2017)	1,1 (2010)	0,9 (2017)	0,9 (2017)	0,9 (2017)
Champvallon Bethoncourt	Population	2 907 (2013)	2 575 (2018)	5 806 (2013)	5 545 (2018)	115 400 (2018)	140 002 (2018)
	-25 ans	39,9% (2010)	39,2% (2017)	36% (2010)	34,3% (2017)	29,7% (2017)	29% (2017)
	+60 ans	19,4% (2010)	21,3% (2017)	20,7% (2010)	25,6% (2017)	28% (2017)	28,2% (2017)
	Indice de jeunesse	1,7 (2010)	1,5 (2017)	1,4 (2010)	1,1 (2017)	0,9 (2017)	0,9 (2017)
Les Fougères Grand-Charmont	Population	1 191 (2013)	1 222 (2018)	5 480 (2013)	5 754 (2018)	115 400 (2018)	140 002 (2018)
	-25 ans	37,5% (2010)	41,5% (2017)	29,9% (2010)	32,6% (2017)	29,7% (2017)	29% (2017)
	+60 ans	18,6% (2010)	18,3% (2017)	29% (2010)	27,1% (2017)	28% (2017)	28,2% (2017)
	Indice de jeunesse	1,7 (2010)	2 (2017)	0,9 (2010)	1 (2017)	0,9 (2017)	0,9 (2017)
Chiffogne Montbéliard	Population	2 186 (2013)	2 166 (2018)	25 697 (2013)	25 809 (2018)	115 400 (2018)	140 002 (2018)
	-25 ans	33,1% (2010)	34,6% (2017)	31,5% (2010)	33,3% (2017)	29,7% (2017)	29% (2017)
	+60 ans	18,1% (2010)	nd	24,2% (2010)	25,8% (2017)	28% (2017)	28,2% (2017)
	Indice de jeunesse	1,5 (2010)	1,5 (2017)	1 (2010)	1 (2017)	0,9 (2017)	0,9 (2017)
Petite-Hollande Montbéliard	Population	7 413 (2013)	7 069 (2018)	25 697 (2013)	25 809 (2018)	115 400 (2018)	140 002 (2018)
	-25 ans	34,2% (2010)	38,4% (2017)	31,5% (2010)	33,3% (2017)	29,7% (2017)	29% (2017)
	+60 ans	22,6% (2010)	21,8% (2017)	24,2% (2010)	25,8% (2017)	28% (2017)	28,2% (2017)
	Indice de jeunesse	1,3 (2010)	1,5 (2017)	1 (2010)	1 (2017)	0,9 (2017)	0,9 (2017)
Les Evoironnes Sochaux	Population	1 630 (2013)	1 412 (2018)	3 975 (2013)	3 889 (2018)	115 400 (2018)	140 002 (2018)
	-25 ans	28,5% (2010)	27,3% (2017)	29,7% (2010)	29,7% (2017)	29,7% (2017)	29% (2017)
	+60 ans	22,6% (2010)	26,2% (2017)	22,1% (2010)	25,3% (2017)	28% (2017)	28,2% (2017)
	Indice de jeunesse	0,9 (2010)	0,9 (2017)	1 (2010)	1 (2017)	0,9 (2017)	0,9 (2017)
Les Buis Valentigney	Population	2 270 (2013)	2 587 (2018)	10 264 (2013)	10 912 (2018)	115 400 (2018)	140 002 (2018)
	-25 ans	41,3% (2010)	42,3% (2017)	31,2% (2010)	31,8% (2017)	29,7% (2017)	29% (2017)
	+60 ans	15,8% (2010)	19% (2017)	25,3% (2010)	28,9% (2017)	28% (2017)	28,2% (2017)
	Indice de jeunesse	2,2 (2010)	1,9 (2017)	1 (2010)	0,9 (2017)	0,9 (2017)	0,9 (2017)

Sources : Insee - RP2010, RP2013, RP2018, RP2017

Sources : Insee - RP2010, RP2013, RP2018, RP2017

C. Jura

Le département du Jura peut être caractérisé comme vieillissant au regard de l'évolution des populations par grandes tranches d'âges entre 2013 et 2018.

On constate une forte diminution des jeunes, de 1,2 points des moins de 15 ans entre 2013 et 2018 et de 0,2 des 15-29ans. A l'inverse, une progression des populations âgées : +2,2 pour les 60-74ans et +0,4 pour les plus de 75 ans. La population du département est passée entre 2013 et 2018 d'un département majoritairement jeune à majoritairement âgé au regard des 4 tranches d'âges étudiées.

Population par grandes tranches d'âges		Département : Jura		
	2013	%	2018	%
Moins de 15 ans	47 471	18,2%	44 223	17,0%
De 15 à 24 ans	26 794	10,3%	26 161	10,1%
De 25 à 39 ans	42 641	16,4%	41 251	15,9%
De 40 à 59 ans	72 050	27,7%	69 973	26,9%
De 60 à 74 ans	43 272	16,6%	48 738	18,8%
75 ans et plus	28 273	10,9%	29 400	11,3%
Total	260 502	100%	259 746	100%

Sources : INSEE, RP 2013 et RP 2018, exploitations principales

• Grand Dole

On observe un gain de population à la fois à l'échelle intercommunale et communale et le maintien d'un indice de jeunesse >1 : l'EPCI se stabilise à un indice de 0,8 quand celui de la commune de Dole passe de 0,9 à 0,7. Ce territoire déjà âgé montre un processus de vieillissement avancé. Cette dynamique communale se retrouve parfaitement à l'échelle du quartier Mesnils Pasteur avec un gain de population certes, mais qui s'accompagne d'un vieillissement de celle-ci entre 2010 (1,9) et 2017 (1,7), bien que l'indice de jeunesse reste nettement supérieur à 1.

Lecture statistique départementale : Jura

EPCI : Grand Dole

Quartiers		QPV	Commune	EPCI 2015	EPCI 2020		
Mesnils Pasteurs Dole	Population	2 696 (2013)	3 025 (2018)	23 312 (2013)	23 770 (2018)	53 022 (2018)	54 595 (2018)
	-25 ans	40,1% (2010)	36,7% (2017)	29,6% (2010)	28,3% (2017)	28,5% (2017)	28,6% (2017)
	+60 ans	16,9% (2010)	19% (2017)	27,4% (2010)	31% (2017)	29,2% (2017)	29% (2017)
	Indice de jeunesse	1,9 (2010)	1,7 (2017)	0,9 (2010)	0,7 (2017)	0,8 (2017)	0,8 (2017)

Sources : Insee - RP2010, RP2013, RP2018, RP2017

- **Espace Communautaire Lons Agglomération (ECLA)**

Comme pour le Grand Dole ou la ville de Dole, on observe un gain de population à Lons-le-Saunier à la fois à l'échelle intercommunale et communale ainsi qu'un maintien d'un indice de jeunesse >1. L'EPCI enregistre une faible diminution de son indice passant de 0,8 à 0,7 qui se retrouve également au niveau communal (de 0,8 à 0,6). Un territoire déjà âgé à l'origine et dont le processus semble se poursuivre. Le quartier Marjorie - Les Mouillères suit la même trajectoire que son EPCI et sa commune, une population en augmentation entre 2013 et 2018 mais qui s'accompagne d'un léger vieillissement de la population qui reste majoritairement jeune : passage d'un indice de 1,4 à 1,3.

Lecture statistique départementale :
Jura EPCI : Espace Communautaire Lons Agglomération

Quartiers		QPV		Commune		EPCI 2015	EPCI 2020
Marjorie - Les Mouillères Lons-le-Saunier	Population	3 580 (2013)	3 754 (2018)	17 063 (2013)	17 320 (2018)	32 479 (2018)	34 317 (2018)
	-25 ans	34,8% (2010)	35,1% (2017)	28,6% (2010)	26,9% (2017)	28,4% (2017)	26,2% (2017)
	+60 ans	21,4% (2010)	22% (2017)	28,9% (2010)	33% (2017)	27,9% (2017)	32,2% (2017)
	Indice de jeunesse	1,4 (2010)	1,3 (2017)	0,8 (2010)	0,6 (2017)	0,8 (2017)	0,7 (2017)

Sources : Insee - RP2010, RP2013, RP2018, RP2017

- **Communauté de communes Haut-Jura Saint-Claude**

L'EPCI enregistre une forte baisse de son nombre d'habitants (plus de 9 000) entre 2015 et 2020, une baisse que l'on retrouve également au niveau communal avec une perte de 1 000 habitants entre 2013 et 2018. Cette perte de population s'accompagne d'un processus vieillissement : l'EPCI passe d'un indice positif de 1,1 en 2010 à 0,8 en 2017. Il devient donc un territoire majoritairement âgé, de son côté la commune de Saint-Claude dont l'indice de jeunesse était inférieur à 1 en 2010 (0,9) continue de décroître pour atteindre 0,7 en 2018.

Les deux quartiers prioritaires présents sur la commune de Saint-Claude sont intéressants à analyser dans ce contexte. Si les deux perdent également des habitants sur les mêmes périodes, l'indice de jeunesse évolue différemment. Le quartier des Avignonnets vieillit avec le reste du territoire, son indice de jeunesse passant de 3,1 à 1,7 en 7 ans, tout en conservant une population majoritairement jeune. Le quartier Chabot - Le Miroir rajeunit et qui est passé d'un quartier majoritairement composé de personnes âgées (indice à 0,9 en 2010) à un quartier plus jeune (indice à 1,2 en 2017).

Quartiers		QPV		Commune		EPCI 2015	EPCI 2020
Les Avignonnets Saint-Claude	Population	1 322 (2013)	1 068 (2018)	10 346 (2013)	9 103 (2018)	30 092 (2018)	20 262 (2018)
	-25 ans	43,9% (2010)	38,1% (2017)	29,1% (2010)	26,8% (2017)	29% (2017)	26,9% (2017)
	+60 ans	11,6% (2010)	20,4% (2017)	26,3% (2010)	32,5% (2017)	23,6% (2017)	29,9% (2017)
	Indice de jeunesse	3,1 (2010)	1,7 (2017)	0,9 (2010)	0,7 (2017)	1,1 (2017)	0,8 (2017)
Chabot - Le Miroir Saint-Claude	Population	975 (2013)	772 (2018)	10 346 (2013)	9 103 (2018)	30 092 (2018)	20 262 (2018)
	-25 ans	29,6% (2010)	33,7% (2017)	29,1% (2010)	26,8% (2017)	29% (2017)	26,9% (2017)
	+60 ans	28,7% (2010)	22,9% (2017)	26,3% (2010)	32,5% (2017)	23,6% (2017)	29,9% (2017)
	Indice de jeunesse	0,9 (2010)	1,2 (2017)	0,9 (2010)	0,7 (2017)	1,1 (2017)	0,8 (2017)

Sources : Insee - RP2010, RP2013, RP2018, RP2017

D. Nièvre

Le département de la Nièvre peut être caractérisé comme vieillissant au regard de l'évolution des populations par grandes tranches d'âges entre 2013 et 2018.

La faible perte des tranches d'âges des plus jeunes : moins 0,5 point pour les moins de 15 ans et de 0,3 pour les 15-24 ans, s'accompagne d'une augmentation assez importante de la tranche des 60-74 ans : +2,6 points en 5 ans ainsi que de la progression des 75 ans et plus dont la part passe de 13,9% à 14,3%.

Le département de la Nièvre était déjà à l'origine majoritairement âgé, un phénomène qui se poursuit aujourd'hui : les 60 ans et plus représentent 37% de la population du département.

Population par grandes tranches d'âges

Département : Nièvre

	2013	%	2018	%
Moins de 15 ans	32 148	14,9%	29 633	14,4%
De 15 à 24 ans	20 319	9,4%	18 776	9,1%
De 25 à 39 ans	31 137	14,5%	28 388	13,8%
De 40 à 59 ans	58 512	27,2%	52 825	25,7%
De 60 à 74 ans	43 199	20,1%	46 826	22,7%
75 ans et plus	29 905	13,9%	29 380	14,3%
Total	215 221	100%	205 828	100%

Sources : INSEE, RP 2013 et RP 2018, exploitations principales

• Nevers Agglomération

L'intercommunalité et la commune possèdent tous deux, dès le lancement des contrats de ville unique, un indice de jeunesse inférieur à 1, respectivement 0,7 et 0,8. Si Nevers Agglomération gagne en habitants entre 2015 et 2021, ce n'est pas le cas de la ville-centre (Nevers) qui enregistre le mouvement inverse. De la même manière, si on observe à l'échelon intercommunal une stabilisation (voire une légère amélioration au regard de l'évolution des plus de 25 ans) de son indice de jeunesse, celui de la ville de Nevers sur laquelle se concentrent les quatre QPV diminue faiblement pour atteindre le même niveau que l'intercommunalité avec 0,7.

Pour les quartiers prioritaires, seul le quartier du Banlay n'enregistre pas une diminution de son nombre d'habitants. Néanmoins, comme la ville, l'ensemble des quartiers enregistre une diminution de son indice de jeunesse, chacun avec ses particularités. Le Banlay, par exemple, enregistre la plus forte baisse passant d'un indice de 2,1 à 1,3. A l'inverse, le quartier Grande Pâturage - Les Montôts enregistre la moins forte baisse passant de 1,5 à 1,3 entre 2010 et 2017. C'est le seul quartier du département à enregistrer une progression des plus de 25 ans mais ne permet pas de compenser la progression des 60 ans et plus. Le quartier des Bords De Loire possédait un indice de jeunesse de 1,7 et atteint aujourd'hui le point d'équilibre avec un indice neutre. Enfin, et même si l'indice de jeunesse de 2017 n'est pas disponible pour le quartier La Baratte - Les Courlis, le passage d'une majorité des plus de 60 ans au regard des plus de 25 ans indique le passage d'un indice de jeunesse positif en 2010 (1,4) à un indice aujourd'hui inférieur à 1, en faisant un quartier plus âgé que jeune.

Lecture statistique départementale : Nièvre

EPCI : Nevers Agglomération

Quartiers		QPV		Commune		EPCI 2015	EPCI 2020
Grande Pâtur - Les Montôts Nevers	Population	2 531 (2013)	2 226 (2018)	34 841 (2013)	33 279 (2018)	64 740 (2018)	65 707 (2018)
	-25 ans	36,9% (2010)	38% (2017)	29,8% (2010)	27,9% (2017)	26,8% (2017)	26,8% (2017)
	+60 ans	21,1% (2010)	25,1% (2017)	27,3% (2010)	32,4% (2017)	32,6% (2017)	32,4% (2017)
	Indice de jeunesse	1,5 (2010)	1,3 (2017)	0,8 (2010)	0,7 (2017)	0,7 (2017)	0,7 (2017)
Le Banlay Nevers	Population	2 102 (2013)	2 112 (2018)	34 841 (2013)	33 279 (2018)	64 740 (2018)	65 707 (2018)
	-25 ans	43,1% (2010)	38,1% (2017)	29,8% (2010)	27,9% (2017)	26,8% (2017)	26,8% (2017)
	+60 ans	16,8% (2010)	24,5% (2017)	27,3% (2010)	32,4% (2017)	32,6% (2017)	32,4% (2017)
	Indice de jeunesse	2,1 (2010)	1,3 (2017)	0,8 (2010)	0,7 (2017)	0,7 (2017)	0,7 (2017)
Les Bords de Loire Nevers	Population	1 907 (2013)	1 637 (2018)	34 841 (2013)	33 279 (2018)	64 740 (2018)	65 707 (2018)
	-25 ans	38,5% (2010)	29,7% (2017)	29,8% (2010)	27,9% (2017)	26,8% (2017)	26,8% (2017)
	+60 ans	18,6% (2010)	24,7% (2017)	27,3% (2010)	32,4% (2017)	32,6% (2017)	32,4% (2017)
	Indice de jeunesse	1,7 (2010)	1 (2017)	0,8 (2010)	0,7 (2017)	0,7 (2017)	0,7 (2017)
La Baratte - Les Courlis Nevers	Population	1 601 (2013)	1 189 (2018)	34 841 (2013)	33 279 (2018)	64 740 (2018)	65 707 (2018)
	-25 ans	33,9% (2010)	28,5% (2017)	29,8% (2010)	27,9% (2017)	26,8% (2017)	26,8% (2017)
	+60 ans	20,1% (2010)	29,7% (2017)	27,3% (2010)	32,4% (2017)	32,6% (2017)	32,4% (2017)
	Indice de jeunesse	1,7 (2010)	nd	0,8 (2010)	0,7 (2017)	0,7 (2017)	0,7 (2017)

Sources : Insee - RP2010, RP2013, RP2018, RP2017

Sources : Insee - RP2010, RP2013, RP2018, RP2017

- **Communauté de Communes Cœur de Loire**

L'EPCI observe une large progression de son nombre d'habitants entre 2015 et 2020 (+10 000 habitants). Malgré cette progression fulgurante, l'intercommunalité possède le plus faible indice de jeunesse observable à cet échelon sur l'ensemble de la région : 0,5. Un indice qui n'évolue pas entre 2015 et 2020. A l'inverse, la ville de Cosne-Cours-sur-Loire perd des habitants (-1 000 en 5 ans), elle enregistre elle aussi le plus faible indice observable à cet échelon sur la région : 0,5 en 2010 et 0,4 en 2017.

Le quartier Saint Laurent observe la même dynamique sur les périodes étudiées : une perte d'habitants et une baisse de l'indice de jeunesse qui était au point d'équilibre en 2010 pour atteindre 0,8 en 2017.

Lecture statistique départementale :
Nièvre EPCI : Communauté de Communes Cœur de Loire

Quartiers		QPV		Commune		EPCI 2015	EPCI 2020
Saint-Laurent Cosne-Cours-sur-Loire	Population	1 492 (2013)	1 163 (2018)	10 629 (2013)	9 741 (2018)	15 753 (2018)	25 182 (2018)
	-25 ans	29,7% (2010)	28,7% (2017)	22,7% (2010)	20,7% (2017)	22,2% (2017)	22% (2017)
	+60 ans	24,2% (2010)	27,8% (2017)	36,4% (2010)	41,3% (2017)	38,6% (2017)	39% (2017)
	Indice de jeunesse	1 (2010)	0,8 (2017)	0,5 (2010)	0,4 (2017)	0,5 (2017)	0,5 (2017)

Sources : Insee - RP2010, RP2013, RP2018, RP2017

E. Haute-Saône

Le département de la Haute-Saône peut être caractérisé comme vieillissant au regard de l'évolution des populations par grandes tranches d'âges entre 2013 et 2018.

On observe une perte de 1 point des 0-14 ans et de 0,1 point des 15-24ans entre 2013 et 2018 qui s'accompagne d'une grande progression des 60-74 ans : +2,5 points ainsi qu'une progression de +0,4 pour les plus de 75 ans. Le département est passé de majoritairement jeune à majoritairement âgé entre les deux périodes.

Population par grandes tranches d'âges					Département : Haute-Saône	
	2013	%	2018	%		
Moins de 15 ans	43 843	18,3%	40 886	17,3%		
De 15 à 24 ans	23 561	9,9%	23 238	9,8%		
De 25 à 39 ans	40 303	16,9%	37 034	15,7%		
De 40 à 59 ans	67 057	28,1%	64 613	27,4%		
De 60 à 74 ans	40 443	16,9%	45 826	19,4%		
75 ans et plus	23 748	9,9%	24 421	10,3%		
Total	238 956	100%	236 018	100%		

Sources : INSEE, RP 2013 et RP 2018, exploitations principales

• Communauté d'Agglomération de Vesoul

L'absence d'une mise à jour statistique à l'échelle intercommunale ne permet que de constater la situation du territoire qui affiche un indice de jeunesse inférieur à 1 avec 0,8. A l'échelle communale, la ville perd en nombres d'habitants mais surtout, voit son indice de jeunesse, auparavant au même niveau que l'échelon intercommunal, passer à 0,7 en 2017.

Le quartier Rêpes – Montmarin enregistre la même dynamique que la ville, le quartier en perdant 300 habitants en 5 ans. Son indice de jeunesse reste néanmoins positif mais en déclin, passant de 1,9 en 2010 à 1,3 en 2017.

Lecture statistique départementale : Haute-Saône

EPCI : Communauté d'agglomération Vesoul

Quartiers		QPV		Commune		EPCI 2015	EPCI 2020
Rêpes-Montmarin Vesoul	Population	2 971 (2013)	2 670 (2018)	15 473 (2013)	14 793 (2018)	32 203 (2018)	32 203 (2018)
	-25 ans	38,9% (2010)	33,6% (2017)	28,7% (2010)	27,4% (2017)	27,1% (2017)	27,1% (2017)
	+60 ans	16,9% (2010)	20,1% (2017)	26,9% (2010)	29,7% (2017)	29,5% (2017)	29,5% (2017)
	Indice de jeunesse	1,9 (2010)	1,4 (2017)	0,8 (2010)	0,7 (2017)	0,8 (2017)	0,8 (2017)

Sources : Insee - RP2010, RP2013, RP2018, RP2017

- **Communauté de Communes du Pays de Lure**

L'absence de mise à jour statistique à l'échelle intercommunale ne permet que de constater la situation du territoire qui affiche un indice de jeunesse inférieur à 1. Comme pour la ville de Vesoul, la ville de Lure perd en nombre d'habitants, en revanche, son indice de jeunesse de 2010 était de 1, un point d'équilibre qui n'a pas perduré puisqu'il descend à 0,8 en 2017.

Le quartier du Mortard perd lui aussi en nombre d'habitants et voit son indice de jeunesse passer de 2 en 2010 à 1,3 en 2017.

Lecture statistique départementale :
Haute-Saône EPCI : Communauté de communes du Pays de Lure

Quartiers		QPV		Commune		EPCI 2015	EPCI 2020
Le Mortard Lure	Population	1 358 (2013)	1 140 (2018)	8 394 (2013)	8 131 (2018)	19 616 (2018)	19 616 (2018)
	-25 ans	40% (2010)	33,8% (2017)	31,7% (2010)	28,9% (2017)	28,3% (2017)	28,3% (2017)
	+60 ans	15,7% (2010)	21,3% (2017)	24,4% (2010)	28,3% (2017)	27,6% (2017)	27,6% (2017)
	Indice de jeunesse	2 (2010)	1,3 (2017)	1 (2010)	0,8 (2017)	0,9 (2017)	0,9 (2017)

Sources : Insee - RP2010, RP2013, RP2018, RP2017

- **Communauté de Communes Pays de Luxeuil**

A l'échelle intercommunale, la Communauté de communes du Pays de Luxeuil, historiquement plus âgée avec un indice de jeunesse de 0,9 en 2010, perd en habitant et voit son indice de jeunesse décroître à 0,7 en 2017. Un constat similaire à la ville de référence Luxeuil-les-Bains, qui perd certes moins d'habitants que l'intercommunalité mais dont l'indice de jeunesse de 0,8 en 2010 s'équilibre avec l'échelon intercommunal pour atteindre 0,7 en 2017.

Le quartier Stade Messier perd lui également des habitants, passant même sous la barre symbolique des 1000 habitants en 2018. Son indice de jeunesse de 1,7 en 2010 passe à 1,1 en 2018.

Lecture statistique départementale :
Haute-Saône EPCI : Communauté de communes du Pays de Luxeuil

Quartiers		QPV		Commune		EPCI 2015	EPCI 2020
Stade Messier Luxeuil-les-Bains	Population	1 210 (2013)	936 (2018)	7 026 (2013)	6 692 (2018)	17 259 (2018)	14 950 (2018)
	-25 ans	37% (2010)	31,1% (2017)	29,8% (2010)	27,2% (2017)	29,5% (2017)	26,3% (2017)
	+60 ans	17,4% (2010)	22,7% (2017)	28,6% (2010)	30,8% (2017)	26,4% (2017)	30,4% (2017)
	Indice de jeunesse	1,7 (2010)	1,1 (2017)	0,8 (2010)	0,7 (2017)	0,9 (2017)	0,7 (2017)

Sources : Insee - RP2010, RP2013, RP2018, RP2017

- **Communauté de Communes Pays d'Héricourt**

Si l'intercommunalité perd près de 9 000 habitants entre 2015 et 2021, son indice de jeunesse reste stable mais négatif avec 0,9. La commune d'Héricourt, à l'inverse, progresse en termes d'habitants et passe entre 2013 et 2018 la barre symbolique des 10 000 habitants. Néanmoins, comme à l'échelon supérieur, l'indice de jeunesse était de 0,9 en 2010 et descend à 0,7 en 2017.

Le quartier des Chenevières, comme la ville d'Héricourt, progresse en nombre d'habitants. Son indice de jeunesse auparavant de 1,3 en 2010 évolue positivement à 1,4 en 2017 : c'est le seul quartier du département à rajeunir. Si on observe en détail la part des moins de 25 ans et des plus de 60 ans, le quartier des Chenevières est un des rares quartiers à l'échelle régionale qui enregistre une progression de la tranche jeune et une réduction de la tranche âgée.

Lecture statistique départementale :
Haute-Saône EPCI : Communauté de communes du Pays d'Héricourt

Quartiers		QPV	Commune	EPCI 2015	EPCI 2020		
Les Chenevières Héricourt	Population	1 171 (2013)	1 218 (2018)	9 896 (2013)	10 654 (2018)	30 513 (2018)	21 051 (2018)
	-25 ans	33,2% (2010)	35% (2017)	28,5% (2010)	27,7% (2017)	27,6% (2017)	27,7% (2017)
	+60 ans	21,8% (2010)	19,1% (2017)	24,9% (2010)	27,7% (2017)	27,7% (2017)	27,7% (2017)
	Indice de jeunesse	1,3 (2010)	1,4 (2017)	0,9 (2010)	0,8 (2017)	0,9 (2017)	0,9 (2017)

Sources : Insee - RP2010, RP2013, RP2018, RP2017

- **Communauté de Communes Val de Gray**

La Communauté de communes du Val de Gray était en 2010 l'EPCI concerné par la politique de la ville le plus âgé du département. Son indice de jeunesse s'est stabilisé à 0,7 et ce malgré une progression en termes d'habitants, de la tranche des moins de 25 ans et de la réduction des plus de 60 ans. La ville-centre ne perd que quelques habitants entre 2013 et 2018, son indice de jeunesse cependant passe de 0,8 en 2010 à 0,7 en 2017.

Le quartier des Capucins s'inspire de ces deux dynamiques : sa population progresse légèrement entre 2013 et 2018. Cependant, son indice de jeunesse de 3 en 2010, faisant de lui le quartier le plus jeune du département (et ce très largement) à l'époque, a été divisé par deux en 7 ans pour atteindre 1,5. Il reste donc le quartier le plus jeune du département mais de très peu.

Lecture statistique départementale :
Haute-Saône EPCI : Communauté de communes Val de Gray

Quartiers		QPV	Commune	EPCI 2015	EPCI 2020		
Les Capucins Gray	Population	890 (2013)	919 (2018)	5 555 (2013)	5 541 (2018)	17 353 (2018)	20 494 (2018)
	-25 ans	40% (2010)	35,9% (2017)	29,9% (2010)	28,9% (2017)	26,9% (2017)	27,1% (2017)
	+60 ans	11,2% (2010)	20,4% (2017)	29% (2010)	32,5% (2017)	32,4% (2017)	32% (2017)
	Indice de jeunesse	3 (2010)	1,5 (2017)	0,8 (2010)	0,7 (2017)	0,7 (2017)	0,7 (2017)

Sources : Insee - RP2010, RP2013, RP2018, RP2017

F. Saône et Loire

Le département de la Saône-et-Loire peut être caractérisé comme vieillissant au regard de l'évolution des populations par grandes tranches d'âges entre 2013 et 2018.

On observe une perte de 0,2 point des 15-24 ans et de 0,6 point des moins de 15 ans entre 2013 et 2018 mais qui s'accompagne d'une progression assez importante des 60-74 ans : +2,3 points ainsi qu'une progression de +0,3 pour les plus de 75 ans. Le département est donc devenu un département âgé.

Population par grandes tranches d'âges					Département : Saône-et-Loire	
	2013	%	2018	%		
Moins de 15 ans	93 740	16,9%	90 029	16,3%		
De 15 à 24 ans	53 836	9,7%	52 481	9,5%		
De 25 à 39 ans	87 930	15,8%	83 585	15,1%		
De 40 à 59 ans	153 257	27,6%	145 636	26,4%		
De 60 à 74 ans	99 716	17,9%	111 545	20,2%		
75 ans et plus	677 44	12,2%	68 909	12,5%		
Total	556 222	100%	552 185	100%		

Sources : INSEE, RP 2013 et RP 2018, exploitations principales

• Le Grand Chalon

Deux dynamiques différentes en fonction des échelons : une intercommunalité qui gagne en habitants entre 2015 et 2021, à l'inverse, une commune centre en perte de vitesse entre 2013 et 2018. L'indice de jeunesse de ces deux échelons est identique et stable entre la période 2013-2017 avec 0,8.

Trois QPV se trouvent sur le territoire communal, chacun avec une dynamique bien spécifique : le quartier des Aubepins tout d'abord, perdant en population entre 2013 et 2018, un quartier dont la part des moins de 25 ans augmente à l'inverse de la part des plus de 60 ans qui a diminué entre 2010 et 2017, faisant passer l'indice de jeunesse du quartier de 1,1 à 1,3.

Le quartier de Stade-Fontaine au Loup a également perdu en population, passant même sous la barre des 1 000 habitants en 2018. Son indice de jeunesse considérablement réduit est aujourd'hui inférieur à 1 : passant de 2,8 en 2010 à 0,9 en 2017. Il passe donc de quartier le plus jeune de la commune à quartier le plus âgé.

Enfin, le quartier des Près Saint Jean est le seul quartier de la commune qui a gagné en habitants, malgré une augmentation de la part des plus de 25 ans, la croissance plus forte des plus de 60 ans fait passer son indice de jeunesse de 2 à 1,7. Il devient ainsi le quartier le plus jeune de la commune.

Quartiers		QPV		Commune		EPCI 2015	EPCI 2020
Aubépins Chalon-sur-Saône	Population	2 994 (2013)	2 839 (2018)	45 166 (2013)	44 810 (2018)	108 093 (2018)	113 869 (2018)
	-25 ans	32,3% (2010)	34,8% (2017)	29,4% (2010)	29,7% (2017)	28,3% (2017)	28,3% (2017)
	+60 ans	24,2% (2010)	20,8% (2017)	26,3% (2010)	27,7% (2017)	28,3% (2017)	28,2% (2017)
	Indice de jeunesse	1,1 (2010)	1,3 (2017)	0,8 (2010)	0,8 (2017)	0,8 (2017)	0,8 (2017)
Stade-Fontaine au Loup Chalon-sur-Saône	Population	1 109 (2013)	924 (2018)	45 166 (2013)	44 810 (2018)	108 093 (2018)	113 869 (2018)
	-25 ans	50,6% (2010)	33,3% (2017)	29,4% (2010)	29,7% (2017)	28,3% (2017)	28,3% (2017)
	+60 ans	14,3% (2010)	30,6% (2017)	26,3% (2010)	27,7% (2017)	28,3% (2017)	28,2% (2017)
	Indice de jeunesse	2,8 (2010)	0,9 (2017)	0,8 (2010)	0,8 (2017)	0,8 (2017)	0,8 (2017)
Prés Saint Jean Chalon-sur-Saône	Population	5 955 (2013)	6 261 (2018)	45 166 (2013)	44 810 (2018)	108 093 (2018)	113 869 (2018)
	-25 ans	39,1% (2010)	41,9% (2017)	29,4% (2010)	29,7% (2017)	28,3% (2017)	28,3% (2017)
	+60 ans	16,6% (2010)	20,1% (2017)	26,3% (2010)	27,7% (2017)	28,3% (2017)	28,2% (2017)
	Indice de jeunesse	2 (2010)	1,7 (2017)	0,8 (2010)	0,8 (2017)	0,8 (2017)	0,8 (2017)

Sources : Insee - RP2010, RP2013, RP2018, RP2017

• Mâconnais Beaujolais Agglomération

Si la croissance de la population intercommunale s'est accompagnée d'une légère augmentation de l'indice de jeunesse (de 0,8 en 2010 à 0,9 en 2017), la plus faible croissance démographique de la ville de Mâcon s'est accompagnée d'un mouvement inverse de recul de l'indice de jeunesse passant de 1 à 0,9 en 2017.

A l'inverse, la ville-centre et l'EPCI, trois des quatre quartiers perdent en population entre 2013 et 2018, bien que ces pertes restent très faibles : moins de 10 habitants pour la Chanaye-Residence, -100 habitants pour les Blanchettes, -70 pour les Saugeraies. Seul le quartier de Marbé gagne en population sur cette période. Le quartier de la Chanaye-Residence est le seul des quatre quartiers à voir son indice de jeunesse augmenter positivement : 1,5 en 2010 et 2,1 en 2017. Les deux autres quartiers en perte d'habitants à l'inverse vieillissent : légèrement pour les Blanchettes (1,8 à 1,7) et un peu plus fortement pour les Saugeraies (2,3 à 1,9). Le quartier Marbé, bien que ne présentant pas d'indice de jeunesse en 2017, les faibles reculs des -25 ans (-0,3) et des plus de 60 ans (-0,4) semblent indiquer une stabilisation de l'indice de jeunesse autour de 1,5 comme en 2010.

Quartiers		QPV		Commune		EPCI 2015	EPCI 2020
La Chanaye - Résidence Mâcon	Population	1 904 (2013)	1 894 (2018)	33 350 (2013)	33 810 (2018)	63 448 (2018)	77 947 (2018)
	-25 ans	38,3% (2010)	39,4% (2017)	31,3% (2010)	30% (2017)	28,1% (2017)	28,4% (2017)
	+60 ans	20% (2010)	16% (2017)	24,8% (2010)	27,9% (2017)	28,4% (2017)	27,9% (2017)
	Indice de jeunesse	1,5 (2010)	2,1 (2017)	1 (2010)	0,9 (2017)	0,8 (2017)	0,9 (2017)

Quartiers		QPV		Commune		EPCI 2015	EPCI 2020
Les Blanchettes Mâcon	Population	2 376 (2013)	2 217 (2018)	33 350 (2013)	33 810 (2018)	63 448 (2018)	77 947 (2018)
	-25 ans	41,4% (2010)	37,7% (2017)	31,3% (2010)	30% (2017)	28,1% (2017)	28,4% (2017)
	+60 ans	18,7% (2010)	18,4% (2017)	24,8% (2010)	27,9% (2017)	28,4% (2017)	27,9% (2017)
	Indice de jeunesse	1,8 (2010)	1,7 (2017)	1 (2010)	0,9 (2017)	0,8 (2017)	0,9 (2017)
Les Saugerai Mâcon	Population	2 057 (2013)	1 986 (2018)	33 350 (2013)	33 810 (2018)	63 448 (2018)	77 947 (2018)
	-25 ans	42,3% (2010)	39,6% (2017)	31,3% (2010)	30% (2017)	28,1% (2017)	28,4% (2017)
	+60 ans	13,7% (2010)	16,7% (2017)	24,8% (2010)	27,9% (2017)	28,4% (2017)	27,9% (2017)
	Indice de jeunesse	2,3 (2010)	1,9 (2017)	1 (2010)	0,9 (2017)	0,8 (2017)	0,9 (2017)
Marbé Mâcon	Population	1 382 (2013)	1 756 (2018)	33 350 (2013)	33 810 (2018)	63 448 (2018)	77 947 (2018)
	-25 ans	39,3% (2010)	39% (2017)	31,3% (2010)	30% (2017)	28,1% (2017)	28,4% (2017)
	+60 ans	20,1% (2010)	19,7% (2017)	24,8% (2010)	27,9% (2017)	28,4% (2017)	27,9% (2017)
	Indice de jeunesse	1,5 (2010)	nd	1 (2010)	0,9 (2017)	0,8 (2017)	0,9 (2017)

Sources : Insee - RP2010, RP2013, RP2018, RP2017

• Communauté de communes du Grand Autunois Morvan

La Communauté de communes du Grand Autunois Morvan a vu sa population augmenter entre 2015 et 2020, une tendance que n'a pas suivie la ville-centre entre 2013 et 2018. Cependant, les deux échelons partageaient en 2010 un indice de jeunesse identique de 0,6. Cet indice s'est stabilisé à l'échelle intercommunale, mais pas à l'échelle de la ville d'Autun qui devient la plus âgée du département en 2017 avec un indice de jeunesse de 0,5.

Le quartier de Saint Pantaléon suit cette tendance de la ville d'Autun de façon plus lente, perdant seulement 30 habitants en cinq ans et son indice de jeunesse ne passant que de 1,3 à 1,2 en 7 ans.

Lecture statistique départementale :

Saône-et-Loire

EPCI : Grand Autunois Morvan

Quartiers		QPV		Commune		EPCI 2015	EPCI 2020
Saint-Pantaléon Autun	Population	1 265 (2013)	1 233 (2018)	13 863 (2013)	13 157 (2018)	30 109 (2018)	35 592 (2018)
	-25 ans	34% (2010)	34,2% (2017)	25,3% (2010)	24,9% (2017)	24% (2017)	23,7% (2017)
	+60 ans	22,8% (2010)	23,5% (2017)	34,8% (2010)	36,6% (2017)	35,4% (2017)	36% (2017)
	Indice de jeunesse	1,3 (2010)	1,2 (2017)	0,6 (2010)	0,5 (2017)	0,6 (2017)	0,6 (2017)

Sources : Insee - RP2010, RP2013, RP2018, RP2017

- **Communauté urbaine Le Creusot Montceau-les-Mines**

La communauté urbaine a vu son nombre d'habitants augmenter entre 2015 et 2020, tout en conservant son indice de jeunesse de 0,6. Trois communes sont concernées par la politique de la ville sur l'EPCI, aucune ne connaît une croissance de sa population. La ville de Torcy, la seule à avoir un indice de jeunesse neutre est devenue en 2017 comme les deux autres communes, majoritairement vieillissante en passant à 0,9. Montceau-les-Mines et Le Creusot partagent le même indice de jeunesse entre 2010 et 2017 avec un indice 0,6. Cette stabilité est à prendre avec prudence au regard des évolutions des moins de 25 ans et des plus de 60 ans : à Montceau-les-Mines les plus de 60 ans ont gagné 1,6 points en sept ans pendant que les moins de 25 ans ont perdu 0,8 points sur la même période. De la même manière sur Le Creusot les plus de 60 ans ont progressé de 4,5 points tandis que les moins de 25ans ont perdu 0,9 points.

Pour le quartier des Résidences du Lac à Torcy, la dynamique communale de perte de population et de recul de l'indice de jeunesse se vérifie également où son indice de jeunesse passe de 2,3 en 2010 à 2 en 2017 : il reste néanmoins et très largement le quartier le plus jeune de l'EPCI.

Sur Le Creusot, les deux quartiers ne partagent pas la même évolution de population : une baisse pour le quartier du Tennis et une faible augmentation pour le quartier Harfleur-République-Laperouse. Leurs indices de jeunesse cependant ont conjointement évolué positivement, tous deux de 0,9 en 2010, le quartier du Tennis atteint un indice d'équilibre neutre malgré la progression des plus de 60 ans et le recul des moins de 25 ans. Le quartier Harfleur-République-Laperouse atteint un indice de jeunesse de 1,1 en 2017 grâce à la progression de sa population jeune et le recul de sa population de plus de 60 ans.

Enfin, les deux quartiers de Montceau-les-Mines perdent des habitants comme la commune : cette perte est plus marquante pour le Bois du Verne qui est descendu en dessous de la barre symbolique des 1 000 habitants. Il est malheureusement impossible de mesurer l'évolution de l'indice de jeunesse du quartier des Rives du Plessis, à l'équilibre en 2010, mais dont les données sur les plus 60 ans et l'indice de jeunesse en 2017 ne sont pas disponibles. On notifiera néanmoins la faible progression des plus de 25 ans (+0,3 points entre 2010 et 2017). Le quartier du Bois du Verne n'a lui pas vu son indice de jeunesse de 2010 (0,9) réactualisé, mais l'importante diminution des moins de 25 ans (-4,6 points en 7 ans) et la forte augmentation des plus de 60 ans (+4,8 points) ne laissent aucun doute sur la diminution de cet indice.

Quartiers		QPV	Commune	EPCI 2015	EPCI 2020		
Le Tennis Le Creusot	Population	1 323 (2013)	1 116 (2018)	22 308 (2013)	21 491 (2018)	90 518 (2018)	93 072 (2018)
	-25 ans	30,4% (2010)	31,5% (2017)	26,4% (2010)	25,7% (2017)	25,1% (2017)	25,1% (2017)
	+60 ans	25,5% (2010)	27,4% (2017)	32,6% (2010)	37,1% (2017)	35% (2017)	34,8% (2017)
	Indice de jeunesse	0,9 (2010)	1 (2017)	0,6 (2010)	0,6 (2017)	0,6 (2017)	0,6 (2017)
Harfleur - République - Lapérouse Le Creusot	Population	1 029 (2013)	1 082 (2018)	22 308 (2013)	21 491 (2018)	90 518 (2018)	93 072 (2018)
	-25 ans	31,7% (2010)	34,4% (2017)	26,4% (2010)	25,7% (2017)	25,1% (2017)	25,1% (2017)
	+60 ans	29,3% (2010)	25,5% (2017)	32,6% (2010)	37,1% (2017)	35% (2017)	34,8% (2017)
	Indice de jeunesse	0,9 (2010)	1,1 (2017)	0,6 (2010)	0,6 (2017)	0,6 (2017)	0,6 (2017)
Rives du Plessis Montceau-les-Mines	Population	1 509 (2013)	1 254 (2018)	18 969 (2013)	17 897 (2018)	90 518 (2018)	93 072 (2018)
	-25 ans	34,7% (2010)	35% (2017)	25,4% (2010)	24,6% (2017)	25,1% (2017)	25,1% (2017)
	+60 ans	28,5% (2010)	nd	33,8% (2010)	35,4% (2017)	35% (2017)	34,8% (2017)
	Indice de jeunesse	1 (2010)	nd	0,6 (2010)	0,6 (2017)	0,6 (2017)	0,6 (2017)
Bois du Verne Montceau-les-Mines	Population	1 059 (2013)	958 (2018)	18 969 (2013)	17 897 (2018)	90 518 (2018)	93 072 (2018)
	-25 ans	29,6% (2010)	25% (2017)	25,4% (2010)	24,6% (2017)	25,1% (2017)	25,1% (2017)
	+60 ans	25,6% (2010)	30,4% (2017)	33,8% (2010)	35,4% (2017)	35% (2017)	34,8% (2017)
	Indice de jeunesse	0,9 (2010)	nd	0,6 (2010)	0,6 (2017)	0,6 (2017)	0,6 (2017)
Résidence du Lac Torcy	Population	1 256 (2013)	1 125 (2018)	3 116 (2013)	2 886 (2018)	90 518 (2018)	93 072 (2018)
	-25 ans	42,4% (2010)	41,7% (2017)	31% (2010)	32% (2017)	25,1% (2017)	25,1% (2017)
	+60 ans	15,4% (2010)	19,1% (2017)	26,3% (2010)	31% (2017)	35% (2017)	34,8% (2017)
	Indice de jeunesse	2,3 (2010)	2 (2017)	1 (2010)	0,9 (2017)	0,6 (2017)	0,6 (2017)

Sources : Insee - RP2010, RP2013, RP2018, RP2017

Sources : Insee - RP2010, RP2013, RP2018, RP2017

G. Yonne

Le département de l'Yonne peut également être caractérisé comme vieillissant au regard de l'évolution des populations par grandes tranches d'âges entre 2013 et 2018.

On observe une perte de 0,8 point des moins de 15 ans et de 0,3 point des 15-29ans entre 2013 et 2018 qui s'accompagne d'une progression assez importante des 60-74 ans : +2,5 points ainsi qu'une très légère progression de +0,1 pour les plus de 75 ans. Dès 2013, le département était principalement âgé (bien que très proche d'un point d'équilibre), il a poursuivi sa trajectoire permettant clairement d'affirmer le caractère majoritairement âgé du territoire.

Population par grandes tranches d'âges					Département : Yonne	
	2013	%	2018	%		
Moins de 15 ans	61 461	18%	58 074	17,2%		
De 15 à 24 ans	33 356	9,8%	32 095	9,5%		
De 25 à 39 ans	56 117	16,4%	53 003	15,7%		
De 40 à 59 ans	92 898	27,2%	89 032	26,4%		
De 60 à 74 ans	59 180	17,3%	66 692	19,8%		
75 ans et plus	38 471	11,3%	38 609	11,4%		
Total	341 483	100%	337 504	100%		

Sources : INSEE, RP 2013 et RP 2018, exploitations principales

• Communauté d'agglomération de l'Auxerrois

La population de la Communauté d'agglomération de l'Auxerrois a augmenté d'un peu moins de 5 000 habitants en 5 ans. Son indice de jeunesse de 0,8 ainsi que la part des catégories d'âges étudiées n'évoluent pas ou n'ont pas été mises à jour. A l'échelon communal, la ville d'Auxerre ne perd qu'une centaine d'habitants en 5 ans, la part de ses moins de 25 ans ne baisse que très faiblement entre 2010 et 2017 à l'inverse de la part des plus de 60 ans qui entraîne le passage de l'indice de jeunesse de 0,9 à 0,8.

Il est intéressant de constater qu'aucun des trois quartiers sur l'agglomération et sur la ville d'Auxerre ne partage la même dynamique. Le quartier de la Rive Droite est le seul à voir sa population augmenter entre 2013 et 2018 mais également le seul à voir son indice de jeunesse diminuer de 1,9 en 2010 (quartier le plus jeune) à 1,2 en 2017 (quartier le plus âgé). Le quartier des Brichères - Sainte Geneviève perd très faiblement en habitants entre 2013 et 2018 mais connaît un rajeunissement de sa population avec un indice de jeunesse passant entre 2010 et 2017 de 1,3 à 1,8. Enfin, si le quartier des Rosoirs perd également faiblement en habitants, il a la particularité de passer sous le seuil symbolique des 1 000 habitants en 2018. Son indice de jeunesse augmente également passant de 1,5 à 2 et faisant de ce quartier le plus jeune de l'EPCI.

Lecture statistique départementale :

Yonne

EPCI : Communauté d'agglomération de l'Auxerrois

Quartiers		QPV		Commune		EPCI 2015	EPCI 2020
La Rive Droite Auxerre	Population	1 663 (2013)	1 791 (2018)	34 869 (2013)	34 764 (2018)	63 356 (2018)	68 050 (2018)
	-25 ans	36,4% (2010)	32,7% (2017)	29,3% (2010)	29% (2017)	27,6% (2017)	27,6% (2017)
	+60 ans	14,8% (2010)	nd	25,7% (2010)	28,4% (2017)	29,9% (2017)	29,9% (2017)
	Indice de jeunesse	1,9 (2010)	1,2 (2017)	0,9 (2010)	0,8 (2017)	0,8 (2017)	0,8 (2017)
Les Brichères - Sainte Geneviève Auxerre	Population	3 602 (2013)	3 544 (2018)	34 869 (2013)	34 764 (2018)	63 356 (2018)	68 050 (2018)
	-25 ans	34,4% (2010)	39,4% (2017)	29,3% (2010)	29% (2017)	27,6% (2017)	27,6% (2017)
	+60 ans	22,9% (2010)	19,2% (2017)	25,7% (2010)	28,4% (2017)	29,9% (2017)	29,9% (2017)
	Indice de jeunesse	1,3 (2010)	1,8 (2017)	0,9 (2010)	0,8 (2017)	0,8 (2017)	0,8 (2017)
Les Rosoirs Auxerre	Population	1 011 (2013)	914 (2018)	34 869 (2013)	34 764 (2018)	63 356 (2018)	68 050 (2018)
	-25 ans	36,7% (2010)	41,1% (2017)	29,3% (2010)	29% (2017)	27,6% (2017)	27,6% (2017)
	+60 ans	18,9% (2010)	17,2% (2017)	25,7% (2010)	28,4% (2017)	29,9% (2017)	29,9% (2017)
	Indice de jeunesse	1,5 (2010)	2 (2017)	0,9 (2010)	0,8 (2017)	0,8 (2017)	0,8 (2017)

Sources : Insee - RP2010, RP2013, RP2018, RP2017

• Communauté de communes de l'Agglomération Migennoise

L'absence de mise à jour statistique à l'échelle intercommunale ne permet pas de constater l'évolution de la situation à cet échelon qui affiche un indice de jeunesse négatif. De son côté la commune de Migennes voit sa population augmenter entre 2013 et 2018, son indice reste stable au même niveau que l'échelon intercommunal (0,9) malgré une légère progression de 1 point de la part des plus de 60 ans entre 2010 et 2017.

Le quartier Pompidou-Ravel a la particularité d'être un quartier sous la barre des 1 000 habitants en 2013 mais ayant franchi ce chiffre symbolique dans les données de 2018. S'il était le quartier le plus jeune (ex-æquo avec celui de la Madeleine à Joigny) en 2010, son indice de jeunesse est passé de 2,5 à 1,8 en 2018.

Lecture statistique départementale :

Yonne

EPCI : Communauté d'agglomération Migennoise

Quartiers		QPV		Commune		EPCI 2015	EPCI 2020
Pompidou-Ravel Migennes	Population	970 (2013)	1 133 (2018)	6 938 (2013)	7 247 (2018)	15 054 (2018)	15 054 (2018)
	-25 ans	42,5% (2010)	39,6% (2017)	31% (2010)	31% (2017)	29,5% (2017)	29,5% (2017)
	+60 ans	15,1% (2010)	18,8% (2017)	28,3% (2010)	29,3% (2017)	28,2% (2017)	28,2% (2017)
	Indice de jeunesse	2,5 (2010)	1,8 (2017)	0,9 (2010)	0,9 (2017)	0,9 (2017)	0,9 (2017)

Sources : Insee - RP2010, RP2013, RP2018, RP2017

- **Communauté d'agglomération du Grand Sénonais**

La Communauté d'agglomération du Grand Sénonais a gagné plus de 10 000 habitants entre 2015 et 2020 sans voir son indice de jeunesse fluctuer entre 2013 et 2018. On observe une faible progression des plus de 60 ans au profit des moins de 25 ans, stabilisant ainsi l'indice de jeunesse à 0,8. La commune de Sens progresse également en terme d'habitants, de la même manière qu'à l'échelon intercommunal, les variations des grandes tranches d'âges n'ont pas modifié l'indice de jeunesse qui reste stable à 0,8.

La non-disponibilité des statistiques plus de 60 ans et de l'indice de jeunesse en 2017 sur le quartier des Chaillots ne permettent pas d'analyser les tendances d'un vieillissement de la population et ce malgré la forte diminution de la part des moins de 25 ans entre 2010 et 2017 passant de 43% à 35,6%.

Le quartier Arènes - Champs Plaisants ne perd que très faiblement en habitants, bien que l'augmentation de la part des plus de 60 ans soit plus forte que celle des moins de 25 ans, l'indice de jeunesse reste stable entre 2010 et 2017 avec 2.

Lecture statistique départementale :

Yonne

EPCI : Grand Sénonais

Quartiers		QPV		Commune		EPCI 2015	EPCI 2020
Arsène - Champs-Plaisants Sens	Population	5 636 (2013)	5 572 (2018)	25 018 (2013)	26 586 (2018)	48 398 (2018)	59 228 (2018)
	-25 ans	38,9% (2010)	39,7% (2017)	29,9% (2010)	29,3% (2017)	28,7% (2017)	28,3% (2017)
	+60 ans	16,5% (2010)	17,7% (2017)	27,7% (2010)	29% (2017)	28,8% (2017)	29,2% (2017)
	Indice de jeunesse	2 (2010)	2 (2017)	0,8 (2010)	0,8 (2017)	0,8 (2017)	0,8 (2017)
Les Chaillots Sens	Population	1 245 (2013)	1 059 (2018)	25 018 (2013)	26 586 (2018)	48 398 (2018)	59 228 (2018)
	-25 ans	43% (2010)	35,6% (2017)	29,9% (2010)	29,3% (2017)	28,7% (2017)	28,3% (2017)
	+60 ans	12,7% (2010)	nd	27,7% (2010)	29% (2017)	28,8% (2017)	29,2% (2017)
	Indice de jeunesse	2,2 (2010)	nd	0,8 (2010)	0,8 (2017)	0,8 (2017)	0,8 (2017)

Sources : Insee - RP2010, RP2013, RP2018, RP2017

- **Communauté de communes du Jovinien**

La Communauté de communes du Jovinien a perdu un peu moins de 300 habitants en cinq ans ; c'est le seul EPCI du département avec cette trajectoire. Son indice de jeunesse de 0,8 ainsi que la part des catégories d'âges étudiées n'évoluent pas ou n'ont pas été mises à jour. La commune de Joigny perd presque autant d'habitants que son EPCI où son indice de jeunesse qui était au point d'équilibre en 2010 descend à 0,9 en 2017.

A l'inverse de son intercommunalité et de sa commune, le quartier de la Madeleine progresse en termes d'habitants (+128 en 5 ans). Comme nous l'avons mentionné précédemment, ce quartier était le plus jeune du département en 2010, ex-æquo avec le quartier Pompidou-Ravel à Migennes. En 2018 son indice de jeunesse a encore progressé faisant de ce quartier le plus jeune du département mais également de toute la région avec 3,1.

Lecture statistique départementale :

Yonne

EPCI : Communauté de commune du Jovinien

Quartiers		QPV		Commune		EPCI 2015	EPCI 2020
La Madeleine Joigny	Population	2 060 (2013)	2 198 (2018)	9 690 (2013)	9 479 (2018)	21 577 (2018)	21 308 (2018)
	-25 ans	41% (2010)	47,9% (2017)	32,4% (2010)	31,8% (2017)	28,7% (2017)	28,7% (2017)
	+60 ans	13,8% (2010)	13,8% (2017)	25,9% (2010)	29,4% (2017)	30% (2017)	30% (2017)
	Indice de jeunesse	2,5 (2010)	3,1 (2017)	1 (2010)	0,9 (2017)	0,8 (2017)	0,8 (2017)

Sources : Insee - RP2010, RP2013, RP2018, RP2017

H. Territoire de Belfort

Le département du Territoire de Belfort peut également être caractérisé comme vieillissant au regard de l'évolution des populations par grandes tranches d'âges entre 2013 et 2018.

On observe des pertes de 1,1 point des 0-14 ans et de 0,5 point des 15-29 ans entre 2013 et 2018 qui s'accompagne d'une progression plus importante des 60-74 ans : +2,3 points ainsi qu'une légère progression de +0,6 pour les plus de 75 ans. Le département reste donc majoritairement un département jeune malgré une tendance au vieillissement.

Population par grandes tranches d'âges				
Département : Territoire de Belfort				
	2013	%	2018	%
Moins de 15 ans	27 165	18,8%	25 127	17,7%
De 15 à 24 ans	18 355	12,7%	17 284	12,2%
De 25 à 39 ans	27 402	19%	25 486	18%
De 40 à 59 ans	38 114	26,4%	37 209	26,2%
De 60 à 74 ans	20 676	14,3%	23 599	16,6%
75 ans et plus	12 606	8,7%	13 147	9,3%
Total	144 318	100%	141 852	100%

Sources : INSEE, RP 2013 et RP 2018, exploitations principales

- **Communauté d'agglomération du Grand Belfort**

La Communauté d'agglomération du Grand Belfort a la spécificité de compter cinq quartiers s'étendant sur quatre communes différentes. Deux de ces quartiers se trouvent sur deux communes : Résidences Le Mont à Belfort et Bavilliers et Arsot Ganghoffer à Offemont et Valdoie. Les données communales disponibles pour ces deux quartiers sont une somme des deux communes.

L'intercommunalité a gagné près de 8 000 habitants entre 2015 et 2020 et les faibles variations des tranches d'âges les plus jeunes et les plus âgés n'ont pas impacté l'indice de jeunesse qui se stabilise au point d'équilibre avec 1.

La ville de Belfort ne suit pas la dynamique intercommunale et perd environ 3 000 habitants entre 2013 et 2018. La progression de la part des plus de 60 ans et le recul des moins de 25 ans entre 2010 et 2017 réduisent son indice de jeunesse qui passe de 1,2 à 1 comme l'intercommunalité. Concernant le premier groupe de communes, Belfort-Bavilliers, l'ajout de Bavilliers ne modifie pas les tendances observées précédemment : une perte de population équivalente et un recul de l'indice de jeunesse également de 1,2 à 1. Enfin, pour le second groupe de communes, Offemont et Valdoie, on observe une situation inverse avec un gain de 1 000 habitants entre 2013 et 2018 mais un recul de l'indice de jeunesse qui passe de 1,1 à 1 comme les autres communes et l'EPCI.

Une tendance pouvant se vérifier sur l'ensemble des quartiers est celle de la baisse de la population (néanmoins extrêmement faible pour le quartier Arsot Ganghoffer). S'il est impossible d'analyser le vieillissement ou non du quartier Bougenel – Mulhouse sur Belfort (non-disponibilité des statistiques plus de 60 ans et indice de jeunesse en 2010 et 2017), on observe deux mouvements distincts sur les 4 autres quartiers. Le premier mouvement est celui d'une stabilisation de l'indice de jeunesse, il ne concerne qu'un seul quartier, celui qui

perd le moins d'habitants : Arsot Ganghoffer sur Offemont et Valdoie. La très légère progression des plus de 25 ans ne compense pas l'augmentation de la part des plus de 60 ans, mais l'indice de jeunesse se stabilise à 1,2 entre 2010 et 2017.

Le second mouvement est celui du recul de l'indice de jeunesse. Ce recul est particulièrement vrai pour le quartier des Glacis du Château dont l'indice de jeunesse passe de 2,2 en 2010 à 1 en 2017. Une tendance moins forte sur le quartier des Résidences-Le Mont sur Belfort et Bavilliers dû à la faible diminution des moins de 25 ans mais qui s'accompagne d'une augmentation plus forte des plus de 60 ans où l'indice de jeunesse passe ici de 1,7 à 1,5. Enfin, et bien que son indice de jeunesse pour 2017 ne soit pas disponible, le quartier Dardel La Méchelle qui possédait l'indice de jeunesse le plus faible (0,8) voit une augmentation de la part des plus de 60 ans et une baisse de la part des moins de 25 ans. S'il est impossible d'affirmer que son indice de jeunesse ait diminué, on peut avec certitude penser qu'il est resté inférieur à 1, le quartier conservant son statut de quartier majoritairement âgé.

Lecture statistique départementale :
Territoire de Belfort EPCI : Grand Belfort

Quartiers		QPV		Commune		EPCI 2015	EPCI 2020
Bougenel - Mulhouse Belfort	Population	1 655 (2013)	1 255 (2018)	50 196 (2013)	46 954 (2018)	95 884 (2018)	103 016 (2018)
	-25 ans	50,8% (2010)	49,6% (2017)	34,3% (2010)	32,9% (2017)	31,1% (2017)	31% (2017)
	+60 ans	nd	nd	20% (2010)	23,3% (2017)	25% (2017)	24,7% (2017)
	Indice de jeunesse	nd	nd	1,2 (2010)	1 (2017)	1 (2017)	1 (2017)
Les Glacis du Château Belfort	Population	2 430 (2013)	1 926 (2018)	50 196 (2013)	46 954 (2018)	95 884 (2018)	103 016 (2018)
	-25 ans	45,4% (2010)	33,5% (2017)	34,3% (2010)	32,9% (2017)	31,1% (2017)	31% (2017)
	+60 ans	15,7% (2010)	26,5% (2017)	20% (2010)	23,3% (2017)	25% (2017)	24,7% (2017)
	Indice de jeunesse	2,2 (2010)	1 (2017)	1,2 (2010)	1 (2017)	1 (2017)	1 (2017)
Dardel La Méchelle Belfort	Population	1 900 (2013)	1 755 (2018)	50 196 (2013)	46 954 (2018)	95 884 (2018)	103 016 (2018)
	-25 ans	26,8% (2010)	25,5% (2017)	34,3% (2010)	32,9% (2017)	31,1% (2017)	31% (2017)
	+60 ans	25,7% (2010)	27,1% (2017)	20% (2010)	23,3% (2017)	25% (2017)	24,7% (2017)
	Indice de jeunesse	0,8 (2010)	nd	1,2 (2010)	1 (2017)	1 (2017)	1 (2017)

Sources : Insee - RP2010, RP2013, RP2018, RP2017

Quartiers		QPV		Commune		EPCI 2015	EPCI 2020
Résidences Le Mont Bavilliers - Belfort	Population	10 048 (2013)	8 762 (2018)	55 019 (2013)	51 634 (2018)	95 884 (2018)	103 016 (2018)
	-25 ans	38,7% (2010)	38,1% (2017)	33,9% (2010)	32,3% (2017)	31,1% (2017)	31% (2017)
	+60 ans	18% (2010)	22,1% (2017)	20,5% (2010)	24,3% (2017)	25% (2017)	24,7% (2017)
	Indice de jeunesse	1,7 (2010)	1,5 (2017)	1,2 (2010)	1 (2017)	1 (2017)	1 (2017)
Arsot Ganghoffer Offemont - Valdoie	Population	1 107 (2013)	1 101 (2018)	8 933 (2013)	9 439 (2018)	95 884 (2018)	103 016 (2018)
	-25 ans	34,6% (2010)	34,9% (2017)	31,2% (2010)	30,9% (2017)	31,1% (2017)	31% (2017)
	+60 ans	22,6% (2010)	24,9% (2017)	24% (2010)	25,8% (2017)	25% (2017)	24,7% (2017)
	Indice de jeunesse	1,2 (2010)	1,2 (2017)	1,1 (2010)	1 (2017)	1 (2017)	1 (2017)

Sources : Insee - RP2010, RP2013, RP2018, RP2017

IV) Lecture statistique régionale

De façon synthétique, que faut-il retenir de ces premières tendances générales du vieillissement des QPV en Bourgogne-Franche-Comté ?

Nous mettrons d'abord en avant un indice de jeunesse qui tend à un certain équilibre dans la région au niveau communal et intercommunal (sensiblement entre 1,1 et 0,8), exception faites du Jura, de la Nièvre ou de quelques territoires de Saône-et-Loire qui semblent plus touchés par le vieillissement sur ces deux échelons d'analyse et qui affichaient dès 2010 un indice déjà faible ($> 0,6$). S'il n'est malheureusement pas pertinent d'observer les variations au niveau intercommunal (l'échelle et la diversité des territoires concernés, ainsi que l'actualisation des données sont moins précises et régulières), il est intéressant d'observer l'évolution des communes possédant un QPV.

A l'échelle des 35 communes concernées¹⁰ par la politique de la ville, seules deux ont une tendance au rajeunissement : Talant et Grand-Charmont. Cette tendance reste très faible et peu significative : passage d'un indice de jeunesse respectivement de 0,7 à 0,8 et de 0,9 à 1. En 2010, huit communes avaient un indice de jeunesse supérieur à 1, elles ne sont plus que 2 en 2017 : Chenôve (21) et Bethoncourt (25). Quant à l'indice de jeunesse au point d'équilibre/neutre (valeur = 1) on comptait neuf communes en 2010, elles sont huit en 2017. Enfin, à l'échelle communal, 18 communes avaient déjà un indice de jeunesse inférieur à 1, elles sont 25 concernées aujourd'hui. Il y a cinq communes qui sont passées d'un indice de jeunesse neutre ou positif à un indice de jeunesse négatif sur cette période.

Concernant les 58 quartiers politique de la ville de la région, cinq ne disposent pas des données suffisantes pour affirmer avec certitude une tendance soit au rajeunissement soit au vieillissement (absence de données permettant la comparaison).

Sur les 53 autres quartiers :

- 7 ont un indice de jeunesse qui stagne/n'a pas évolué ;
- 16 quartiers rajeunissent ;
- 30 vieillissent.

La tendance observée dans les quartiers est donc encore plus forte que celle rencontrée dans les communes (l'une favorisant l'autre cependant). Ce vieillissement de la population des quartiers prioritaires doit cependant être nuancé.

Si 30 des 53 QPV pouvant être comparés ont observé une décroissance de leur indice de jeunesse, seuls cinq QPV sur les 58 (trois avec certitude et deux fortement supposés¹¹) ont un indice de jeunesse inférieur à 1 en 2017 : Les Evoirnonnes à Sochaux (25), Saint Laurent à Cosne-Cours-sur-Loire (58), Stade-Fontaine au Loup à Chalon sur Saône (71), Dardel la Mechelle à Belfort (90) et Bois du Verne à Montceau-Les-Mines (71).

10 - Pour des quartiers sur deux villes (Bavilliers-Belfort, Valdoie-Offemont), une seule commune est comptabilisée.

11 - Ne pouvant pas comparer l'indice de jeunesse entre 2010 et 2017 : comparaison de l'évolution du taux de -25 ans, de +60 ans entre 2010 et 2017 et prise en compte de l'indice de jeunesse en 2010

Deux quartiers ont un indice de jeunesse neutre, par conséquent, 49 des 58 quartiers ont, encore aujourd'hui, un indice supérieur à 1.

Si ces derniers chiffres viennent nuancer le processus de vieillissement dans nos quartiers, quelques exemples peuvent être gardé à l'esprit sur la diversité des évolutions de la structure de la population dans les QPV :

- Le quartier Stade-Fontaine au Loup à Chalon sur Saône (71) a vu son indice de jeunesse passer de 2,8 en 2010 à 0,9 en 2017 ;
- Le quartier des Capucins à Gray (70) a vu son indice de jeunesse passer de 3 en 2010 à 1,5 en 2017 ;
- Le quartier d'Orchamps-Palente à Besançon (25) a vu son indice de jeunesse passer de 0,9 en 2010 à 1,3 en 2017 ;
- Le quartier de la Madelaine à Joigny (89) a vu son indice de jeunesse passer de 2,5 en 2010 à 3,1 en 2017.

La richesse et la diversité des évolutions observées dans ce panorama statistique permettent de mettre en avant le phénomène du vieillissement de la population française auquel n'échappe pas les quartiers prioritaires, tout en montrant également la singularité de ces territoires encore majoritairement jeunes. Les variations observées reposent sur différents facteurs explicatifs : des politiques d'aménagements (NPNRU), des politiques des bailleurs, des communes, des collectivités, la présence d'universités... Tous ces facteurs et d'autres mériteront, dans les mois et les années à venir, une forte attention.

V) Et demain ?

Après ce tour d'horizon des réalités statistiques en Bourgogne-Franche-Comté, comment pouvons-nous nous saisir du sujet du vieillissement des quartiers prioritaires pour enrichir la feuille de route de la politique de la ville ?

Plus qu'une interrogation pratique, il faut y voir une réflexion plus large relative aux outils, méthodes et à la lecture que nous faisons de l'évolution des quartiers prioritaires. Historiquement, la politique de la ville est vue comme un sujet qui traite prioritairement de la jeunesse et de ses difficultés d'insertion socio-professionnelle. Le vieillissement est un sujet nouveau qui constitue une nouvelle clef de compréhension nécessaire car relative à des enjeux contemporains comme le sont les transitions, l'égalité femmes hommes ou la participation citoyenne.

La lecture statistique garantit une forme de connaissance des territoires pertinente car elle permet la schématisation du phénomène. Elle est cependant limitée puisque la mise à jour tous les cinq ans des données par l'INSEE ne permet pas un suivi annuel des évolutions. On relève également la limite de l'analyse monothématique du vieillissement car elle ne prend pas en compte d'autres évolutions comme les aménagements du quartier, l'évolution de la part des ménages. Or, en politique de la ville comme dans d'autres domaines, une analyse multifactorielle est obligatoire si l'on veut saisir les évolutions des dynamiques sociales et les effets des politiques mises en place. Enfin, les seules sources chiffrées donnent une image d'une situation à un instant T et indiquent l'existence d'un changement entre deux moments donnés mais n'explicitent pas son évolution. Pour exemple, nous observons l'évolution de la structure de la population en âge mais pas de la population en elle-même : le vieillissement de certains quartiers est-il la conséquence du vieillissement des habitants du quartier ou la conséquence de l'arrivée de nouveaux habitants qui, dès leurs arrivées, étaient plus jeunes ?

Le premier enjeu pour les années à venir sera d'être plus exhaustif dans l'actualisation des connaissances et plus précis dans la compréhension des effets du vieillissement des populations des quartiers prioritaires de la ville. Pour cela, il faudra certainement se référer aux « fondamentaux » de la politique de la ville : c'est-à-dire gouverner, piloter et animer une politique interministérielle, transversale, incitant au travail en réseau et en partenariat au sein d'un système d'acteurs inscrits à différentes échelles territoriales. Cette mécanique (la politique de la ville est souvent nommée « une politique de la méthode ») favorise la multi-implication d'acteurs aux statuts divers afin de croiser les observations sur les dynamiques sociales, de faire émerger des connaissances partagées pour, ensuite, produire les décisions politiques les plus appropriées possibles entre les élus, les techniciens et les habitants.

Le second enjeu sera d'inscrire le phénomène de vieillissement au sein de la feuille de route de la politique de la ville. Quelques pistes de travail peuvent déjà être évoquées ici :

- L'adaptation du cadre de vie : le vieillissement des populations entraîne de fait une mutation des modes d'habiter, de se déplacer, d'occuper l'espace public. La modification des besoins et des modes de vie des habitants vieillissants incombe plusieurs défis : l'adaptation des stratégies en matière de construction (rénovation et réhabilitation du bâti et notamment des logements), l'aménagement du cadre de vie, la présence de mobilier urbain, la préservation des espaces de nature mais également le déploiement de services nouveaux notamment sur la question des mobilités : comment offrir une offre adaptée à chacun pour garantir et préserver son autonomie ?

- L'offre de santé et l'accès aux soins : la crise sanitaire a fait émerger un besoin de proximité de plus en plus important dans les services proposés dans les quartiers prioritaires. Si des offres existent, elles restent insuffisantes ? Les habitants vieillissants évoquent davantage que d'autres catégories de population la nécessité de penser leur proximité et leur accès notamment pour les maisons de santé, les pharmaciens et les médecins (généralistes et spécialistes).
- L'accès aux droits et la transition numérique : la dématérialisation des services publics permet d'avoir accès par internet aux informations et aux démarches administratives. L'objectif de cette évolution technologique est de renforcer la sécurité et d'apporter des services plus avancés mais elle présente aussi des risques pour les habitants vieillissants des quartiers prioritaires : le développement d'un sentiment que l'administration s'éloigne des citoyens ; la complexification des démarches pour certains parcours sur internet ; les difficultés d'accès aux équipements suffisamment couverts en réseau internet.
- L'affirmation d'une position centrale des acteurs du lien social : certains acteurs structurant la vie sociale des quartiers prioritaires ont su orienter leurs interventions en direction des aînés et des séniors depuis de nombreuses années. C'est le cas des centres sociaux et des CCAS qui ont développés des méthodes agiles et de « l'aller-vers » pour créer et maintenir des liens de solidarité. Ils ont également saisi les questions d'aménagements, d'isolements ou des enjeux de maintien des liens intergénérationnels entre les populations. Ces acteurs en proximité ont développé une expertise sur le sujet du vieillissement des populations des quartiers prioritaires.

Pour traiter ces défis, la méthode sera importante. Il sera question d'abord de mieux identifier et valoriser ce qui est déjà engagé : les actions et les modèles collaboratifs acteurs en proximité, des acteurs institutionnels, associatifs, bailleurs, entrepreneurs du « care », ceux en lien avec les populations vieillissantes. Il s'agit aussi de repenser la coordination générale des contrats et dispositifs afin de redéfinir les écosystèmes locaux. Le passage de la compréhension des enjeux du vieillissement à la réponse politique passera enfin par l'expérimentation d'actions test, de recherche-actions, de suivis de cohortes, etc. autour des conditions du bien-vieillir dans les quartiers.

Ces premières observations de la transformation démographique des quartiers prioritaires en Bourgogne-Franche-Comté et les amorces de réflexions qui en découlent méritent d'être approfondies ; elles ouvrent des pistes d'investigation qu'il nous faut collectivement explorer dès aujourd'hui.

Conclusion

La politique de ville entamera dès 2024 un nouveau cycle après huit années de contrats de ville issus de la loi Lamy de 2014. Avec cette évolution, de nouveaux domaines d'intervention ont été identifiés.

La prise en compte des publics vieillissant en quartiers prioritaires est souvent apparue comme une des thématiques nouvelles lors des démarches d'évaluation conduites en 2022. Ces nouveaux signaux nous permettront dès 2023, d'amorcer les échanges avec les acteurs des territoires concernés afin de mieux concevoir les démarches et projets à initier dans le cadre de cette nouvelle contractualisation. Cette dynamique à l'œuvre devra certes interroger et impliquer les acteurs sociaux du quotidien : associations, bailleurs, collectivités, Etat, mais également les habitants des QPV – citoyens/acteurs des démarches participatives notamment.

La politique de la ville est invitée à relever ce nouveau défi, mobilisant sa capacité à l'innovation et à l'agir en système d'acteurs, au service des territoires en fragilité et de leurs habitants.



Siège

Maison des métiers de la ville
13 avenue Léon Blum
25200 Montbéliard
03 81 96 04 02
contact@ressources-ville.org

Antenne locale

Maison de l'ESS
7 rue Léonard de Vinci
25000 Besançon

www.ressources-ville.org



Accès au portail : www.reseau-crpv.fr